



PROJET PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL JEUNES 11/25 ans
2021 - 2022

Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal

Z.I du chemin vert
17780 SOUBISE
Tél : 05.46.83.76.93
www.seji.fr

Table des matières

INTRODUCTION	3
Présentation générale	3
LE PEL	3
1. ORGANISATEUR	4
1.1. LE SEJI	4
1.2. OBJECTIFS EDUCATIFS.....	4
2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE	5
2.1. IMPLANTATION	5
2.2. ORGANISATION DES LOCAUX	5
2.3. LE PUBLIC.....	6
2.4. LES PARTENAIRES & INSTITUTIONS	8
2.5. LE BUDGET.....	8
3. ÉQUIPE D'ANIMATION	9
3.1. LE ROLE DU DIRECTEUR.....	9
3.2. LE ROLE DE L'ANIMATEUR	9
3.3. LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION	10
3.4. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT AU SEIN DE L'EQUIPE	10
4. FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL	10
4.1. DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNES	10
4.2. PERIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE	11
4.3. JOURNEE TYPE	12
4.4. INSCRIPTIONS/COTISATIONS	12
4.5. HYGIENE ET SECURITE	12
4.6. LA RELATION ANIMATEURS/JEUNES.....	13
4.7. LES REGLES NON-NEGOCIABLES	13
4.8. COMMUNICATION	14
5. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	14
5.1. MOYENS.....	16
6. ÉVALUATION	20
6.1. EVALUATION DES OBJECTIFS.....	20
6.2. QUANTITATIVE	21
6.3. QUALITATIVE	21

INTRODUCTION

Présentation générale

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

LE PEL

Le Projet Éducatif local est une politique éducative au service du territoire. Il mobilise tous les acteurs locaux et institutionnels de l'éducation et de l'animation autour d'un projet commun en direction des enfants et des jeunes.

Le projet éducatif définit les orientations éducatives du SEJI. Il sert de référence à l'équipe d'animation et aux familles. Il est utilisé comme outil de travail et fixe la ligne de conduite des structures d'accueils collectifs de mineurs du SEJI et des 11 communes membres.

Celui-ci favorise la cohésion des équipes et leur sentiment d'appartenance à la collectivité. Il permet une dynamique de travail commune et d'harmoniser les pratiques.

De cette base d'orientation, découlent le projet pédagogique de l'accueil jeunes et ses objectifs. Ceux-ci sont disponibles pour les familles et les partenaires éducatifs.



1. ORGANISATEUR

1.1. LE SEJI

Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal

ZI du Chemin vert

17780 Soubise

05.46.83.76.93

www.seji.fr



Le Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJI) est né le 1^{er} janvier 2015 suite au souhait des 11 communes membres de se regrouper pour gérer la compétence enfance jeunesse afin de développer une action commune en faveur des enfants et des familles du territoire sur ce territoire.

Les 11 communes sont regroupées en deux secteurs OUEST et EST :

Beaugeay, Champagne, Echillais, La Gripperie St Symphorien, Moëze, Saint Agnant, Saint Froult, Saint Jean d'Angle, Saint Hippolyte, Saint Nazaire, Soubise.

Le SEJI est porteur du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Son objectif est de permettre aux familles du territoire sud du Pays Rochefortais, de disposer de services adaptés pour l'accueil des enfants et des jeunes du territoire.

Il comprend différents services tels que les accueils de loisirs, les accueils périscolaires, les multi accueils (crèches et micro crèche), les relais assistants maternels, le secteur jeunesse...

Sa démarche pédagogique concernant la jeunesse, s'appuie sur cinq axes pour proposer un mode d'organisation et d'action qui devront répondre au mieux aux besoins et aux attentes des jeunes et de leurs parents.

1.2. OBJECTIFS EDUCATIFS

Les objectifs s'articulent autour de 5 centres d'intérêt

11/17 ans

- Rendre accessibles et attractives les propositions d'accueil et de loisirs des jeunes.
- Favoriser les conditions de l'autonomie des jeunes en développant des actions transversales de proximité.

18/25 ans

- Considérer les jeunes comme des citoyens à part entière.
- Apporter un cadre structurant et aider les jeunes à démarrer dans la vie de façon concrète.
- Permettre aux jeunes de s'épanouir dans un territoire attractif et leur donner envie d'y rester.

2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

2.1. IMPLANTATION

L'accueil Jeunes accueille les jeunes de 11 à 25 ans dans des locaux situés :

ACCUEIL JEUNES

Salle G1

5 Rue de l'Eglise

17620 ECHILLAIS

06.13.91.65.10

06.46.40.53.97

secteurjeunechillais@gmail.com

Facebook : secteurjeunechillais

L'accueil des Jeunes est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations :

Cité Administrative Duperré
5 place des Cordeliers CS 80757
17026 LA ROCHELLE Cedex1

Articles de référence : L.227-5 et R.227-2 du Code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 3 Novembre 2014.

Cet accueil est soumis à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique et morale des jeunes :

- Obligation de rédiger un projet pédagogique, renforcement de la sécurité des locaux.

2.2. ORGANISATION DES LOCAUX

L'accueil est composé :

- D'une salle principale où sont proposées l'accueil et les activités.
- D'un coin cuisine avec un frigo, un micro-ondes et un four.
- D'un espace toilettes (WC / Lavabo).
- D'une cour
- Le local jeunes étant situé au cœur de la commune, les jeunes bénéficient de toutes les commodités (skate-park, commerces, associations, salle des fêtes, arrêt de bus...)

Ce nouveau local est prêté gratuitement par la commune (mutualisation des moyens). Une convention relative à la mise à disposition ponctuelle de locaux et d'équipements communaux est signée entre le SEJI et la commune d'Echillais.

2.3. LE PUBLIC

Le public concerné est celui des jeunes de 11 à 25 ans.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) accompagne les acteurs dans la mise en œuvre de politiques en faveur de la jeunesse, elle se charge également du respect de la législation qui régit l'encadrement de mineurs et c'est enfin un partenaire important dans l'accompagnement et la professionnalisation des animateurs.

La DDCSPP définit qu'un accueil jeune ne peut débuter qu'à partir de 14 ans, cependant le constat est que les jeunes, à leur entrée au collège (11ans) ne fréquentent plus les accueils de loisirs. Il a donc été choisi d'opter pour deux déclarations :

- ACM Accueil Collectif de Mineurs (11 – 13 ans)
- Accueil Jeunes (+14 ans)

L'Accueil Jeunes est agréé pour accueillir 20 jeunes maximums.

L'adolescence

« Je veux tout, tout de suite mais je ne sais pas ce que je veux »

Ce mot vient du latin qui veut dire « *grandir* ». Grandir physiquement mais aussi mentalement. Le corps et le cerveau changent énormément.

L'adolescence est une période transitoire nécessaire pour accéder au statut d'adulte, c'est un processus long dont le début est marqué par la puberté. C'est une phase de maturation, elle a lieu habituellement entre l'âge de 12 et 22/25 ans.

Il n'est pas facile de définir l'adolescence, elle ne se laisse pas enfermer dans une fourchette d'âge... L'adolescence est une période où les relations aux autres se modifient profondément :

L'adolescent est une vraie éponge. Il a une hypersensibilité, il peut être à fleur de peau. Ils ont besoin de s'exprimer et d'un lieu où ils peuvent s'exprimer en toute liberté.

En fait, il s'agit d'une période du développement de tout être humain et qui touche trois aspects :

- ✓ Le physique (corps)
- ✓ Le psychique (réflexion, sentiments)
- ✓ Le social (vie sociale et relations aux autres)

Les adolescents ont besoin de « se mettre en danger », ils cherchent et poussent ses limites. Parfois ils n'ont pas conscience des conséquences et ne savent pas mesurer les prises de risques.

<p style="text-align: center;">Les 11-13 ans, entre la grande enfance et la pré-adolescence</p>	<p style="text-align: center;">Les 14-18 ans, l'adolescence</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le grand changement, l'entrée au collège. - Début de la puberté, modification du visage et du corps. Modification du schéma corporel. - Stage de l'association, de l'organisation, en groupe de jeu. - Equilibre entre intérêts intérieurs et extérieurs à la famille. - Revendication d'une certaine auto-liberté. - Apparition du désir de compétition. Découverte de la règle du jeu. - Recherche de l'ami, du confident. - Début de ségrégation entre garçons et fille. - Essais de formulation critique. Esprit très critique, jugement de valeur. - Devient plus disponible face à l'adulte. - Opposition aux structures familiales, scolaires, sportives. - Besoin d'initiative et d'indépendance. - Poussée importante de croissance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Différenciation nette entre motricité des garçons et des filles. - Un jeu articulaire et moteur plus grand chez les garçons, impression de puissance. - Chez les filles, activité plus instinctive vers l'expression corporelle. - Meilleur contrôle, faculté d'analyse. - Prise de conscience. - <i>Volonté de puissance : garçons.</i> - <i>Volonté de séduction : filles.</i> - <i>Besoin de modèles sociaux, d'activités culturelles, de coopération.</i> - <i>Recherche de l'adulte pour son expérience technique.</i> - <i>Recherche d'une vie sentimentale.</i> - <i>Autonomie.</i>
<p>Les 18-25 ans</p> <p>La post adolescence, jeunes adultes</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Un âge transitoire entre l'adolescence et le monde adulte. - Ils ont une grande soif de liberté et vont multiplier les expériences. - En recherche de sensationnel, de festivités et de voyages en groupes. - C'est entre 18 et 25 ans que se mettent en place les habitudes de consommation. - Période des grands choix personnels, professionnels et sentimentaux, qui président au devenir adulte. - L'enjeu de la post-adolescence est le passage de la dépendance parentale à l'indépendance psychique et matérielle par le biais de choix tant dans les domaines sentimentaux que professionnel. 	

Globalement,

- Au niveau cognitif, l'adolescence est caractérisée par un développement de la pensée abstraite, du savoir et du raisonnement logique.
- Beaucoup de changements surviennent. Ces changements vécus à l'adolescence provoquent un bouleversement de l'identité des adolescents, de leur relation à leur corps, à eux-mêmes et aux autres.
- Tous ces mouvements tendent progressivement vers un nouvel équilibre entre l'attachement aux parents et la création de nouveaux liens affectifs et sociaux.
- Devenir « ado », c'est quitter le monde des parents et de la famille pour se construire un monde à soi.
- Avoir des goûts différents des parents, avoir de nouvelles références en dehors de la famille et faire partie du monde des jeunes, ça aussi c'est grandir. Tout cela aide à se forger une personnalité, et à commencer à réfléchir par soi-même.
- Le temps de l'adolescence est une série d'apprentissages, de préparation aux rôles sociaux (vie professionnelle, vie affective...) et d'expériences nécessaires à la construction de sa personnalité.
- Recherche et construction d'une identité propre et de nouveaux besoins.
- Devenir adulte c'est une merveilleuse et effrayante aventure à découvrir...
- La finalité culturelle en est de préparer l'être humain à assumer son rôle d'adulte.

L'adolescence, des besoins spécifiques qu'il faut connaître et intégrer pour avoir une action cohérente à leur égard.

2.4. LES PARTENAIRES & INSTITUTIONS

Le service jeunesse se doit de nouer le dialogue avec les partenaires éducatifs, le public jeune et les familles. Un travail de mise en relation et d'actions communes avec les partenaires sont en cours.

- Les parents
- Le collège Jean Monet (St Agnant) et Lafayette (Rochefort).
- Les lycées.
- La Mission Locale.
- Le réseau des animateurs d'espaces jeunes du Pays Rochefortais
- La Délégation Territoriale Pays Rochefortais.
- La CAF.
- La SDJES (Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
- Tremplin 17 (association de prévention).
- La gendarmerie de SAINT AGNANT.
-

2.5. LE BUDGET

Chaque début d'année, les agents du Secteur Jeunes propose en adéquation avec les envies et les besoins des jeunes un budget prévisionnel. Avant d'engager une dépense les animateurs demandent des devis qui sont présentés à l'organisateur avant d'engager la dépense. Cette démarche inclut toutes les dépenses (investissement, alimentaire, séjours, matériel, etc...).

3. ÉQUIPE D'ANIMATION

3.1. LE ROLE DU DIRECTEUR

Diriger c'est fixer un cap...

Le directeur situe son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

- Il s'assure de la réalisation des objectifs pédagogiques. Il donne du sens. (démarche citoyenne et d'éducation populaire).
- Il est garant du projet pédagogique et de la cohésion de son équipe.
- Il conduit un projet pédagogique en référence avec le projet éducatif.
- Il est responsable de la sécurité du public, de son équipe et des locaux. Il connaît la réglementation en vigueur pour assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Il assure la gestion de l'accueil et développe le partenariat et la communication.
- Il a en charge la coordination et la gestion de l'équipe d'animation.
- Il anime l'équipe d'animation, il l'a motive, l'accompagne, la valorise et est à l'écoute.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (Parents, prestataires de service...).
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'espace jeunes (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires. Il sait déléguer.
- Il associe les parents à la vie du Secteur Jeunes.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de la structure.

Être directeur c'est prendre du recul et se remettre en question.

3.2. LE ROLE DE L'ANIMATEUR

Il est motivé pour être motivant

- Il est à l'écoute des jeunes et répond à leurs demandes.
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des jeunes.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles concernant les activités.
- Il sait travailler en équipe.

- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

3.3. LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe garantie un encadrement diplômé pour les sorties et elle veille au respect des règles de sécurité et à la bonne santé des jeunes. L'équipe se tient donc au courant par l'intermédiaire de la DDCS des évolutions en termes de législation, et s'équipe de trousse à pharmacie et de téléphone lors de toutes ses actions.

Sécurité morale:

Elle est un référent face au groupe pour des actions impliquant le respect, le partage, l'écoute, la confiance et la différence (valeur de l'éducation populaire). Elle est à l'écoute de l'individu et du groupe et en relation avec les parents et les partenaires sociaux et culturels.

Aspect psychique:

L'adolescent dispose d'un savoir, savoir être et savoir-faire, l'animateur reste un accompagnateur dans une démarche de progression vers sa futur vie d'adulte. Il incite donc les jeunes à s'investir dans la vie de l'espace jeune par l'intermédiaire de projets ou la mise en place d'animations.

L'équipe pédagogique se doit d'avoir une attitude exemplaire face aux jeunes et face aux familles. L'équipe se doit d'avoir une attitude bienveillante envers le public, cela se traduit par une écoute active, la mise en place d'un climat de confiance, un climat d'entraide, chaque membre doit se montrer disponible... sans oublier d'être souriant et serviable.

3.4. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT AU SEIN DE L'EQUIPE

Les animateurs et directeurs des structures jeunes se réunissent les jeudis matin afin de mettre en commun leur travail respectif, mais également pour établir le programme des actions communes. Ces temps de rencontre permettent également de réajuster le fonctionnement de manière régulière. L'équipe intervient pendant les temps libres des jeunes, elle est force de propositions, elle est à l'écoute des besoins et des envies des jeunes. Elle a un rôle d'accompagnateur et de facilitateur de projets.

L'animateur est également amené à aller à la rencontre des jeunes à l'extérieur du local.

4. FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

4.1. DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNES

Le Secteur jeunes n'est pas un accueil de loisirs traditionnel. Nos actions s'inscrivent dans des actions collectives construites avec les jeunes, et non pas dans un planning d'activités « consommables ». C'est pourquoi le secteur jeunes fonctionne soit avec un accueil libre, soit dans le cadre de projets. Les jeunes viennent au secteur jeunes pour se rencontrer et se retrouver. Nous pensons et organisons les sorties et les activités ensemble. Lors des vacances scolaires, nous planifions le programme en collectivité et nous nous réunissons tous les lundis pour faire un point ou revoir les activités de la semaine.

Accueil libre

Afin de rendre autonomes et responsables les usagers, les accueils sont libres pour les jeunes de 14 à 25 ans. En effet, les jeunes peuvent bénéficier de la structure pendant la durée souhaitée dans la limite des horaires fixés par la structure. L'équipe considère que les familles acceptent que leurs enfants gèrent de manière autonome leurs arrivées et leurs départs. C'est dans un cadre « libre » que les projets naissent et se construisent.

En ce qui concerne les jeunes de 11 à 13 ans, le Secteur Jeunes est déclaré comme ACM avec un temps d'activités de 15h30 à 17h30. Pendant ce temps, les jeunes doivent obligatoirement rester sous la responsabilité des animateurs. Cet espace-temps, permet une arrivée et un départ échelonnés :

14h – 15h30 et 17h30 – 18h30.

Les temps de projets

Les regroupements et rassemblements de jeunes ne sont mis en place que lors de RDV programmés par les animateurs en amont. Chaque projet initié par les jeunes est inscrit dans une démarche évolutive quant aux connaissances apportées aux jeunes. De ce fait, un échéancier prévisionnel (étapes d'un projet) est construit avec eux selon leurs disponibilités.

4.2. PERIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Périodes scolaires

JOURS	HORAIRES
Mardi	16h-18h
Mercredi	14h-18h30
Jeudi	16h-18h
Vendredi	20h-22h30
Samedi	14h-18h30

Périodes de vacances

JOURS	HORAIRES	
Lundi	14h-18h	20h-22h30
Mardi	14h-18h30	20h-22h30
Mercredi	14h-18h30	
Jeudi		14h-22h30
Vendredi	14h-18h30	

Le secteur jeunes est ouvert pendant les vacances scolaires sauf pendant la période de Noël. Les heures d'ouverture peuvent changer ou évoluer selon les activités ou les projets des jeunes.

4.3. JOURNEE TYPE

HORAIRES	PROGRAMME
14h00/15h30	Accueil, arrivées échelonnées, temps libre Préparation de l'activité/Sensibilisation
15h30/17h30	Activités/Rangement/Evaluation
17h30/18h00	Pause, temps libre, goûter
18h00/18h30	Rangement/Ménage

Lors des vacances scolaires, nous proposons une journée continue tous les jeudis (14h00/22h30). Nous profitons de cette amplitude horaire pour organiser des sorties extérieures, des repas ou des pique-niques.

4.4. INSCRIPTIONS/COTISATIONS

Afin de participer aux activités du secteur le jeunes, le jeune doit fournir un dossier d'inscription complet comprenant :

- Une fiche individuelle de renseignements.
- Une attestation d'assurance civile.
- Documents sanitaires sous enveloppe cachetée (Photocopie des vaccinations, fiche sanitaire Cerfa et renseignements médicaux si besoin).
- Le numéro allocataire CAF.
- Le règlement intérieur lu et signé
- Cotisation de 15 euros/an et 25 €/an (hors territoire).

A leur arrivée, les jeunes se notent sur le cahier de présence (NOM, PRENOM et heure d'arrivée et de départ).

L'Equipe d'animation s'efforcera de répondre à toutes les interrogations des parents.

Les parents peuvent consulter sur demande le projet pédagogique complet de la structure.

4.5. HYGIENE ET SECURITE

Les locaux

Les locaux sont entretenus quotidiennement par les jeunes accompagnés, aidés et guidés par l'animateur. Les plus grosses tâches sont effectuées par l'animateur et l'agent d'entretien pour les sols, WC, vitres...

Les sorties

L'animateur veille à se déplacer avec un moyen de communication, une trousse à pharmacie qui doit être contrôlée régulièrement, les fiches sanitaires sous enveloppes cachetées ainsi qu'une liste des enfants présents à la sortie. Cette dernière est également affichée sur la porte du local avec un numéro de téléphone pour joindre l'animateur.

Les repas

L'animateur vérifie les dates de péremption des aliments ainsi que leurs conditions de conservation. De plus, il conserve dans un cahier les étiquettes/références, et enfin, il conserve des échantillons témoin. Il élabore également les menus avec les jeunes pour les séjours organisés.

Les activités

L'animateur veille à la bonne utilisation du matériel et au bon déroulement de l'activité dans un cadre sécurisé.

Les règles de vie

Les règles de vie ont pour but d'établir un cadre, de donner des repères, d'établir les droits et les devoirs de chacun. Elles seront co-construites et expliquées aux jeunes et seront affichées pour ne pas les oublier. Elles pourront évoluer en fonction des comportements ou de l'organisation à adopter.

4.6. LA RELATION ANIMATEURS/JEUNES

Les adolescents se trouvent engagés dans une période de bouleversements intenses tant au niveau physique que psychologique ou social. Pour cette raison, ils attendent beaucoup des animateurs, et surtout une attitude ouverte, compréhensive et authentique. La plus grande réussite sera de les voir petit à petit s'affirmer et grandir vers plus d'autonomie.

L'animateur est un adulte qui doit être perçu comme tel par les adolescents.

En tant qu'adulte, l'animateur doit se rappeler qu'il n'a plus quinze ans et se comporter de manières réfléchies dans ses actes, ses prises de positions et ses valeurs. Il doit être capable de trouver les attitudes et les mots justes sans démagogie.

Si l'animateur peut apporter beaucoup aux adolescents, il ne faut pas oublier que ces derniers l'enrichissent également.

Chaque adolescent est différents et chaque situation spécifique, la démarche de l'animateur répondra toujours au même schéma : observation, analyse, méthode et action. Avant d'agir et pour être sûr d'avoir bien compris la ou les situations il faudra observer et analyser les attitudes.

L'adolescent en raison des changements qu'il vit recherche l'écoute, l'échange et la confiance. Cet ensemble doit constituer le cœur de la relation animateur adolescent.

L'animateur doit être suffisamment disponible pour prendre le temps d'écouter les jeunes, de les comprendre pour les aider à se structurer et de répondre plus justement à leurs préoccupations.

4.7. LES REGLES NON-NEGOCIABLES

Pour le bon fonctionnement du service et en cohérence avec la législation en vigueur des règles de vie dont des règles non négociables sont mises en place **avec, par et pour** les jeunes :

- La consommation d'alcool et/ou de produits illicites est interdite sous peine de sanctions voire d'exclusion de la structure.

- Les jeunes en état d'ébriété, ou sous l'effet de produit illicite ne sont pas autorisés à entrer et participer aux activités.
- Toutes formes de violences (verbale, psychologique ou physique) sont interdites.
- L'introduction de tout objet dangereux est interdite.
- Le non-respect du matériel est sanctionné par la réparation ou le remplacement de celui-ci.
- La consommation de cigarettes est interdite dans les locaux et durant les temps d'activités.
- Le téléphone portable est interdit lors des activités.

4.8. COMMUNICATION

Différents outils sont utilisés pour communiquer et faire passer les différentes informations :

- Le mailing aux jeunes
- Le site internet du service
- La presse locale
- Le réseau des professionnels (Mission Locale, Collèges, Lycées, Mairies...)
- Le bouche à oreille
- La mise en place de réunions d'informations avec les parents
- Les réseaux sociaux

L'Espace jeunes est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes :

- Les animateurs et les jeunes
- Les jeunes entre eux
- Les parents et les jeunes
- Les adultes entre eux
- Les jeunes et les acteurs locaux (associations, collège...)
- Les jeunes et les élus

5. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

AVEC, PAR et POUR les JEUNES

L'adolescence est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent.

Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents. Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent.

C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentation au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits. Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes.

Cependant, en même temps que les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.

1. Entre 11 et 17 ans

- Rendre accessibles et attractives les propositions d'accueil et de loisirs des jeunes.
- Favoriser les conditions de l'autonomie des jeunes en développant des actions transversales de proximité.

2. Entre 18 et 25 ans

- Considérer les jeunes comme des citoyens à part entière.
- Apporter un cadre structurant et aider les jeunes à démarrer dans la vie de façon concrète.
- Permettre aux jeunes de s'épanouir dans un territoire attractif et leur donner envie d'y rester.

Suite au constat effectué par l'équipe d'animation et en adéquation avec les objectifs éducatifs du SEJ, **quatre objectifs pédagogiques** se sont imposés naturellement :

- 1) Favoriser l'accès aux loisirs et créer un lien entre l'environnement social et les jeunes afin de favoriser et de contribuer à leur intégration dans la vie intercommunale.**
- 2) Aider le jeune à être l'adulte de demain**
- 3) Développer et favoriser l'autonomie et la responsabilisation**
- 4) Informer, accompagner, sensibiliser et prévenir**

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels
<p><i>Favoriser l'accès aux loisirs et créer un lien entre l'environnement social et les jeunes afin de favoriser et de contribuer à leur intégration dans la vie intercommunale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le milieu dans lequel ils évoluent - Mettre en place des actions avec les partenaires locaux, faire participer les jeunes à la vie de leur commune. - Les sensibiliser sur le respect du patrimoine local - Sensibilisation sur l'environnement, éducation à la citoyenneté - Promouvoir « le vivre ensemble » des jeunes vers l'adulte et de l'adulte vers le jeune (Créer un lien intergénérationnel) - Permettre aux jeunes de se cultiver et de s'épanouir à travers des actions artistiques, culturelles ou sportives - Favoriser la participation de tous les acteurs (enfants, jeunes, parents, adultes et les partenaires éducatifs) aux projets initiés par les jeunes - Impliquer les familles, les habitants et les acteurs du territoire
<p><i>Aider le jeune à être l'adulte de demain</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre une accessibilité à tous les jeunes - Favoriser les échanges avec d'autres jeunes - Mixité naturelle et richesse socioculturelle - Encourager la solidarité à travers des actions communes - Amener le jeune vers une citoyenneté active et participative, pour qu'il puisse agir et se développer avec la société qui l'entoure - Favoriser la mixité sous toute ses formes (sociale, culturelle, des sexes, des âges,...) - Ne pas forcer, ne pas heurter, car c'est l'âge de l'anxiété, de l'irritation, de l'impatience

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels
Développer et favoriser l'autonomie et la responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la spécificité du public (11/13 ans, 14/17 ans et 18/25 ans) - Développer les actions en tenant compte des besoins et attentes des jeunes et des parents - Les impliquer dans la mise en place des projets, des animations - Les responsabiliser dans le fonctionnement de l'accueil jeune. - Apprendre à tenir les échéances et s'engager à moyen et long terme (sorties, activités spécifiques) - Créer une dynamique de groupe - Leur laisser le choix et mettre en valeur leur spontanéité - Laisser le jeune prendre des initiatives, laisser le jeune se tromper - Leur faire confiance et valoriser leurs actions
Informier, accompagner, sensibiliser et prévenir	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir un lieu d'accueil adapté aux jeunes - Faire intervenir des professionnels - Mettre en place des temps d'échanges (soirée débat) - Travailler en partenariat (parents, organismes de prévention...) - Accompagner les jeunes vers des organismes ressources (Mission Locale, CLAJ, éducateurs...) - Encourager les actions en faveur du développement du jeune - Les accompagner dans leur recherche d'informations. - Rendre réalisable les initiatives de projets. - Optimiser les ressources

5.1. MOYENS

L'animation est un outil et pas une fin en soi...

Objectifs pédagogiques	Moyens/Actions
Favoriser l'accès aux loisirs et créer un lien entre l'environnement social et les jeunes afin de contribuer à leur intégration dans la vie intercommunale	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités mises en place favoriseront la connaissance de leur territoire (histoire, culture, gastronomie, etc.) - Des activités favorisant l'échange avec les associations et organisations locales seront mises en place (participation aux fêtes locales, événements rencontres inter générations...) - Des actions de prévention et de mise en valeur du patrimoine seront élaborées.
Aider le jeune à être l'adulte de demain (1/2)	<ul style="list-style-type: none"> - Leur donner des responsabilités selon leurs capacités - Multiplier les échanges inter-générationnels et les partages de savoirs. - Promouvoir la découverte d'autres cultures, d'autres modes de vie pour comprendre la diversité du monde et sa richesse - Associer les habitants (enfants, jeunes, parents, adultes) et les

Objectifs pédagogiques	Moyens/Actions
<p>Aider le jeune à être l'adulte de demain (2/2)</p>	<p>partenaires éducatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se poser les bonnes questions : comment ce jeune peut s'épanouir, s'accomplir dans la collectivité en tant qu'individu. - Proposition d'activités et de sorties culturelles - Organisation de jeux coopératifs - Sensibilisations multiples à l'éco-citoyenneté (Recyclages, entretien de l'environnement proche...) - Fêter les anniversaires des jeunes avec les jeunes. - Organiser régulièrement des temps d'écoute individuels et collectifs pour recueillir leurs idées, leurs envies à l'aide de différentes méthodes (« briefing », « tour de table », boîtes à idées, débats ...) - Mettre en valeur chacune des idées au sein du groupe de jeunes - Savoir gérer les temps de parole. - Participer aux manifestations communales (ex : Téléthon...) - Organiser des groupes de travail pour monter le projet (réflexion sur les différentes étapes à prévoir, les moyens...) - Organiser des sorties ou des séjours dans l'objectif de connaître sa région - Echanges avec les secteurs jeunes proches - Mettre en place des événements à caractère artistique, culturel et sportif (festival, concert, émissions radios, etc...) - Faciliter la mobilité des jeunes, en favorisant des projets de découverte afin d'avoir une vision plus large du monde qui les entoure.
<p>Développer et favoriser l'autonomie et la responsabilisation (1/2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre le temps d'expliquer, d'accompagner - Prendre le temps d'écouter et de comprendre - Donner l'exemple - Encourager, aider et être disponible - Les impliquer dans le fonctionnement du secteur jeunes (décoration, aménagement, règles de vie, programmes, entretien, rangement, hygiène...) - Les accompagner dans la réalisation de projets individuels et/ou collectifs - Tenue du cahier de traçabilité - Prendre en compte les idées et les attentes des jeunes - Concevoir des activités adaptées (Artistiques, sportives..) - Gestion des réservations par les jeunes - Création d'un classeur « Activités/Sorties » - Mise en place d'une grille de réservation sorties ou activités spécifiques où les jeunes s'inscrivent eux-mêmes - Elaboration des règles de vie - Mise à disposition de plusieurs supports (Classeurs, mur d'expression, tableau d'expression...) - Mettre en place en partenariat avec le SEJI une commission jeunesse sur le territoire

Objectifs pédagogiques	Moyens/Actions
<p>Développer et favoriser l'autonomie et la responsabilisation (1/2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le tutorat (Les « habitués » prennent en charge les nouveaux, les plus vieux s'occupe des plus jeunes ex: Projet Passerelles) - Mise en place de jeunes « référents » sur les projets d'animation.
<p>Informier, accompagner, sensibiliser et prévenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les comportements à risque. - Permettre la valorisation de soi. - S'ouvrir sur l'extérieur. - Maintenir des liens entre les jeunes et leurs familles. - Mise en place de soirées/débats (Sexualité, drogues...) - Création de classeurs à disposition des jeunes (Orientation/Formations, Préventions) - Informer les jeunes de 15 ans et + sur les différents dispositifs (Service civique, service volontaire, coopération internationale, les appels à projets jeunes...) - Travailler sur des projets et des objectifs en commun avec les partenaires (collèges, Mission Locale, Gendarmerie...) - Panneau d'affichage (formations, aides financières...) - Mettre à disposition des flyers, de la documentation et des préservatifs - Aide à la recherche, demande d'informations (mobilité, logement, animation, dispositifs jeunes etc,) Aide à la recherche de stage, d'emploi (C.V, lettre de motivation, etc) - Savoir diriger les jeunes vers les bons organismes - Formation des animateurs - Accompagner le public pour l'amener à grandir par des projets de prévention des conduites à risques, intervention de spécialistes dans les addictions aux nouvelles technologies (internet, réseaux sociaux, téléphone portable...) à la cigarette, l'alcool, les drogues... - Collaboration avec des partenaires professionnels, institutionnels et locaux

Pour résumer, nous souhaitons que l'animation socioculturelle en direction des jeunes répondent à des enjeux locaux mais aussi de société.

1) **Une animation à dominante de loisirs** où des activités récréatives, de détente et de rencontres sont proposées aux jeunes à travers des programmations culturelles et sportives. Ces activités favorisent la découverte et la pratique de nouvelles disciplines mais aussi la rencontre et la constitution de groupes de jeunes.

Les temps de loisirs qu'offrent notamment les animations d'un accueil jeunes leur permettent de prendre confiance dans le groupe, dans un lieu autre que familial, scolaire ou public. Ainsi, ces activités de loisirs offrent aux jeunes la possibilité de s'inscrire dans une évolution progressive vers des dynamiques participatives.

2) **Une animation à dimension éducative** pour la laquelle les jeunes ont la possibilité déconstruire leur propre programmation d'activités. En exerçant leurs capacités à s'inscrire dans des projets, cette forme d'animation jeunesse leur offre la possibilité de développer leur propre dynamique

d'engagement individuel au service du collectif. L'animation jeunesse repose alors sur les initiatives des jeunes eux-mêmes et non plus sur des programmations d'activités organisées pour eux. L'animation jeunesse les accompagne dans cette démarche, les aide à faire émerger, à construire et à organiser des projets de loisirs individuels ou collectifs. Ces activités nécessitent une implication des jeunes et un entretien constant de l'engagement de chacun. C'est à travers ces dynamiques que se joue l'apprentissage à l'autonomie, dans l'apport de l'expérience de nouveaux savoir-faire et savoir-être. C'est dans cette démarche collective qui favorise la socialisation et la responsabilisation que les jeunes s'affirment comme acteurs de leurs loisirs et progressent vers l'autonomie.

3) Une animation à dimension sociale et locale. De nombreux travaux sociologiques sur la jeunesse montrent à quel point, il est à la fois essentiel et difficile aujourd'hui pour un jeune de s'intégrer à la vie

« adulte », à la vie publique et plus largement à notre société. Même si chaque jeune aspire à trouver sa place dans le monde aujourd'hui, le cheminement et le processus se fait très progressivement et la période de maturation est de plus en plus longue. Or, le temps des loisirs ou de l'inactivité, pour certains, est un temps où les jeunes sont peut-être plus disponibles et disposés à s'ouvrir sur ce qui les entoure. Ils disposent d'un temps particulier :

L'Espace jeunes construit, de manière permanente, entre les animateurs et les jeunes une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptés à la réalité de leurs âges, de leurs compétences et de leurs besoins. Cela se concrétise par la mise en place de différentes formes d'interventions pédagogiques :

Le « **projet** » étant un moyen essentiel de développement et de socialisation du jeune. Les animateurs s'appuient sur quatre approches complémentaires pour la réalisation de projets jeunes.

1. Faire découvrir la faisabilité de projets.
2. Donner la possibilité de s'exercer au montage de projet.
3. Accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet.
4. Valoriser leur engagement et leur investissement.

L'équipe pédagogique s'appuie sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 types d'activités

1. Des espaces pré-structurés et permanents.
2. Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers).
3. Des petits et grands événements.
4. Des projets transversaux.

La pédagogie du choix du jeune :

Mise en place d'activités diversifiées sans pousser les jeunes à consommer, mais au contraire en les associant à la création. L'Espace jeunes est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des jeunes et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépassement et d'expression.

6. ÉVALUATION

6.1. EVALUATION DES OBJECTIFS

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, l'équipe d'animation rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, article de presse, photos.

S'agissant d'un accueil permanent, l'équipe d'animation a travaillé sur un projet pédagogique annuel. Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions. A ce titre, des objectifs opérationnels précis permettent souvent de déterminer des modalités d'évaluation mesurables (être capable de..., respect d'une consigne particulière...).

On peut envisager des indicateurs d'organisation, de fonctionnement, d'activité, de relations et de cohérence et de résultats.

Ces indicateurs sont évaluables suivant les cas, par la suite, en choisissant pour chacun d'eux:

- des paramètres **qualitatifs**: clarté, pertinence, conformité, amélioration, originalité, précision, variété etc...
- et/ou des paramètres **quantitatifs**: fréquence, degré d'importance, mesures d'intensité, pourcentages, totaux, densités, moyennes, défauts, limites etc.
- et/ou des paramètres **descriptifs**: présence ou non de certains éléments typiques, caractéristiques d'images, critères spécifiques, processus définis, appréciations, progrès, bilans etc...

Les choix faits en indicateurs ou paramètres par marquage pourront servir à apprécier et jauger la qualité et la cohérence du projet.

Des évaluations seront aussi effectuées régulièrement avec les jeunes:

- A l'oral, tous autour d'une table avec un ordre du jour pour évaluer :
 - ✓ Les activités
 - ✓ La vie quotidienne
 - ✓ Le local & environnement
 - ✓ Les relations entre eux
 - ✓ Les animateurs/Intervenants
 - ✓ Les moyens mis à leur disposition (ex:navette/minibus)
- A l'écrit, sous forme de jeux.
- Sur un grand support papier « artistiquement » avec de la peinture.
- Sous forme de petites scénettes.

6.2. QUANTITATIVE

- Présences (nombre de jeunes, temps de présence, régularité de présence...) sur le lieu d'accueil.
- Présences sur les sorties.
- Origines géographiques des jeunes.
- Nombre de sorties et activités nouvelles.

6.3. QUALITATIVE

- Critiques positives et négatives de l'ensemble des jeunes, des parents et des partenaires.
- Valorisation des projets menés en lien avec les partenaires éducatifs, culturels, et de loisirs.

En cours d'année, le projet pédagogique ainsi que ses objectifs seront évalués en équipe mais aussi avec les jeunes afin d'estimer et de mesurer l'impact des actions menées sur l'évolution des jeunes fréquentant la structure.